Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1626_747.jpg

d'estre pendu & estranglé, ses biens confisquez au Roy, & qu'auant l'execution il seroit appliqué à la torture: & qu'ausdits Alfestons les prisons seroient ouuertes : duquel iugement ledit Balloufeau, dit S. Angel, ayant appellé, Par Arrest du douziesme Feurier la Sentence fut confirmée.

Est condamné d'estre pendu.

Les Alfestons absous.

Appliqué à la question, aux premieres attaintes il tomba en convulsion & pasmoison, & creut-on par l'aduis des Chirurgiens qu'il estoit suject à Epilepsie, autrement mal de S. Iehan; de sorte que l'on ne passa plus auant à la torture de crainte qu'il n'expirast,

S. Angel appliqué à la question.

Apres estre reuenu de ceste pasmoison, admonesté de n'opprimer l'innocence: Il recogneut que tous ceux qu'il auoit accusez n'estoient aucunement coulpables.

Confesse ses crimes.

Estant mené au supplice il mourut assez constamment, apres auoir recogneu d'auoir par ses fourbes tiré argent de trois Roys, & de plusieurs Princes, bigarré diuerses-fois son nom, & abusé quatre femmes sous le nom sacré de Mariage, lesquelles il laissoit toutes quatre veufues.

Voyons de suitte la capture d'vn autre Archi-fourbe, faite le 15. Octobre au fauxbourg S. Germain des Prez, (par Bonvalot Lieutenant du Cheualier du Guet,) qui se disoit Abbé de Vaillanc en Languedoc, & Coadjuteur de l'Euesché de Lavaur aussi en Languedoc.

Denys Hervé soy disant Abbé de Vaillanc.

La vie de ce fourbe, comme on l'a escrite, est grotesque : Il est natif de Lamballe en Bretagne, & s'appelle Denys Hervé : Son aage en

Sa vie.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1626_748.jpg

ceste année 1626. est de vingt-quatre à vingt-cinq ans, Moine Augustin, qui a demeuré dans les Augustins de la ville d'Angers. Estant allé il y a quelques années auec d'autres Religieux de son Ordre à Toüars, des habitans le pressa rent d'y faire la Predication, & la fit d'vne belle methode, dequoy le peuple demeura fort content de luy.

Religieux Augustin à Angers.

Quelque temps apres il sortit du Convent des Augustins d'Angers, & s'achemina en vn village proche de Toüars, d'où il escriuit à Mr le Duc de la Trimoüille, & le pria auoir pitié de luy, & luy enuoyer quelques hommes pour le conduire en seureté à Toüars, d'autant que les Religieux de son Ordre ayans recogneu qu'il auoit quelque sentiment de la Religion Reformée, auoient pris resolution de le mettre *in pace*; ce qui l'auoit fait sortir du Convent, & s'achemina vers luy, pour le supplier d'estre son protecteur.

Les Augustins ses Confreres ayans eu aduis qu'il estoit à Toüars, vont trouuer ledit sieur Duc, & le supplient leur remettre entre les mains leur Religieux.

A ceste demande ledit sieur Duc leur respondit, Que le Roy ayant permis liberté de conscience en son Royaume, si Hervé vouloit retourner auec eux qu'il ne l'empescheroit pas: mais s'il n'y vouloit retourner, qu'il ne souffriroit pas que l'on vsast de violence contre luy.

Ledit sieur Duc ayant fait appeller & venir Hervé deuant eux, & demandé s'il vouloit re-

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1626_060.jpg

hommes mesmes de les faire perir.

Outre la constitution de la coste, Dieu a donné à vos subjects des mouuements & des instincts grandement propres & conuenables aux combats de mer : c'est à sçauoir, vne impetuosité & vne premiere saillie inuincible & ineuitable. Or les conflicts maritimes se decident en vn instant & en vn clin d'œil : la vigueur & la poincte de l'abord & de l'inuestissement donnent la loy, & emportent ordinairement le dessus.

Les anciens Gaulois redoutez sur mer.

C'est pourquoy les anciens Gaulois s'estoient rendus si redoutables en la mer qu'ils ont imposé le nom à plusieurs Royaumes fondez le long d'icelle : & plusieurs ont creu que ce mot de Gaulois est vn nom Syriaque deriué de la mer, & que le mot mesmes de la Galere en est venu.

Les François heureux en leurs expeditions de mer.

Aussi est-il vray que les François ont tousjours esté heureux en leurs expeditions de mer: car de treize ou quatorze batailles nauales qu'ils ont données depuis trois cents ans en çà, contre les Flamans, Anglois, Espagnols, ou Napolitains, ils en ont gagné les douze: & vostre Majesté mesmes a glorieusement confirmé ceste verité en deux signalées victoires qu'elle y a rapportées contre ses Rebelles: de façon qu'il semble que la mer vous conuie par ces premieres faueurs à la vouloir honorer de vos armes auec plus de soin que vous n'auez fait iusques auiourd'huy.

Il est vtile aux grands

On pourroit vous faire voir, que tous les Estats qui ont aimé leur grandeur, ont esté

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1626_749.jpg

tourner en son Monastere, il commença à declamer des injures contre lesdits Religieux, tire son froc de sa teste, le leur jette, & les enuoye à celuy qui le possedoit.

Iette son froc à la teste de ses Confreres.

Quelques iours apres il fit sa profession de la Religion pretenduë reformée à Touars, & les Ministres voyans qu'il estoit homme d'esprit, l'enuoyerent à Montauban pour y estudier en leur Theologie.

Fait profession de foy de la Religiõ pretend. ref. à Touars.

Quelque temps apres ce Hervé rescrit à Monsieur de la Trimoüille, & à quelques siens Gentils-hommes & domestiques, que ce que l'on luy donnoit à Montauban pour parachever ses estudes n'estoit suffisant pour sa despense, & pour luy achepter des liures: En somme sur ses lettres on luy fait tenir quelque argent, lequel despensé il sort de Montauban, & s'en alla à Thoulouse, où il fait abjuration de la Religion pretenduë reformée, auec detestation d'auoir suiuy la plus pernicieuse heresie qui ait iamais esté. Ce sont les termes dont il vsa.

Est enuoyé aux Estudes à Montauban.

Abiure à Thoulouse l'heresie.

Apres sa reversion il contrefit le deuot à Thoulouse, pour tirer des faueurs & commoditez des personnes deuotieuses: Il designe de s'acheminer à Paris: Il apprend que Madame la Comtesse de S. Paul vouloit fonder vn Convent de Iacobines Reformées au fauxbourg S. Marcel, & qu'elle auoit rescrit pour auoir des Religieuses de ce nouuel Ordre à Sœur Beate Marguerite, Fondatrice dudit Ordre à Thoulouse, Dame sage & d'esprit, (qui auoit esté mariée à vn Conseiller du Parlement de

Fait le deuotieux.

Trouue l'inuention d'auoir des Lettres de Sœur Beate Marguerite Iacobine pour Madame la Comtesse de S. Paul.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1626_061.jpg

Estats d'entretenir des Galeres & forces nauales, tant en paix qu'en guerre.

curieux d'entretenir des forces nauales, & de les auoir tousiours prestes pour l'vtilité de leur Empire, combien qu'ils n'eussent ennemis, ny Corsaires à combattre. Les Romains nous en fournissent assez d'exéples: Mais sans sortir de nostre siecle, ne voyons-nous pas les Venitiens ne se maintenir que par la seule crainte que donne le superbe équipage de leurs galeres. La Religion de Malte ne se maintient en lustre que par les courses continuelles que ses Galeres font iusques dans le plus profond de l'Asie. Le grand Duc de Florence a acquis tant de nom à son Estat par cinq ou six Galeres, qu'il tient depuis trente ans, qu'il s'est rendu redoutable à vne grande partie de l'Orient. Le Roy d'Espagne ne se sert d'autres armes pour contenir tous ses Estats d'Italie en son obeyssance; Voire il tient toute l'Italie en crainte par le moyen de ses Galeres, & tel seroit volontiers son ennemy, qui voyant tousiours ses forces presentes, n'ose gronder: & peut-on encor dire qu'il tient aussi en eschec la force maritime du grand Seigneur, & empesche qu'on ne voit plus ses armées nauales rauager la Chrestienté, comme elles auoient fait par le passé. N'est ce pas le seul moyen par lequel les Genenois ont esuité leur perte, & fait eschaper de vos mains l'occasion que ces derniers remuëments sembloient vous auoir preparée de les reünir à vostre Couronne.

Pour les Roys de Portugal, s'ils ont eu quelque puissance, n'est-ce pas la mer qui la leur a donnée? Et les Holandois, dont la grandeur

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1626_062.jpg

ne se peut aujourd'huy regarder qu'auec admiration, à qui la doiuent-ils qu'à la multitude de leurs vaisseaux?

Vous auez, Sire, plus d'estenduë de coste en l'vne & en l'autre mer, que n'ont ny les Venitiens, ny les Holandois, & vn plus grand nombre de villes & de peuples capables de faire les mesmes efforts, auec le mesme succez, si vous y voulez apporter vostre soin & vostre affection.

Il n'y a pas long temps que nous auons veu les Holandois enuoyer des armements contre les Corsaires, & entreprendre la seureté de la mer Mediterranée, comme par vne forme de brauade faite à la France, à l'Italie, & à l'Espagne, qui l'enuironnent; mais à faute de Galeres, leur dessein n'a peu reüssir.

Ceste gloire, Sire, vous est reseruée comme fatale à la tres-auguste & sacree Maison de Bourbon, que vous honorez si dignement par la splendeur de vostre naissance.

Exploicts en Barbarie de S. Louys, & de son frere Charles Roy de Naples.

Il y a enuiron quatre cents ans que ce grand S. Louys vostre ayeul, pour arrester les courses des Barbares d'Afrique, passa les mers en personne auec ses trois enfans: & ayant fait vne armee de quarante mil hommes, assiegea & prit Cartage, gaigna vne victoire signalee sur les Sarrazins, iusques à ce que Dieu l'ayant appellé pour le faire triompher au Ciel, comme il auoit fait en terre, Charles Roy de Naples son frere acheua l'entreprise, restablit l'exercice de la Religion Chrestienne en Afrique, fit payer à ces barbares les frais de son

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1626_750.jpg

Thoulouse, lequel s'estoit allé rendre aussi Chartreux,) il fait si bien qu'il tire lettres de recommandation de ladite Sœur Beate Marguerite, à Madame la Comtesse de S. Paul.

Estant arriué à Paris, il contrefait le Pere de l'Oratoire, rend ses lettres à ladite Dame Comtesse, laquelle fut depuis aduertie qu'il se déguisoit, & auoit esté veu au Presche à Charenton auec Monsieur de la Trimoüille, ce qui fut le sujet qu'on luy ferma la porte de sa Maison comme à vn fourbe.

Les fourbes qu'il fait estant à Paris.

Depuis il hanta aux Minimes de la Place Royale, & principalement auec le Pere Mersene, où il fait des cognoissances aux hommes de lettres qui alloient visiter ce Pere, & mesmes trouua inuention de se loger pour quelques iours dans les Celestins.

Ce fourbe curieux d'ambition se fit lors appeller l'Abbé de Vaillanc, & Coadjuteur de la Vaur, & fait courir le bruit que ses Benefices luy valloient huict mille liures de rente.

En parlant, à ceux qui le hantoient, du Roy, de Monsieur son Frere, & des Ministres de l'Estat, il disoit leur estre si familier, que sa Majesté luy promettoit de l'employer en ses affaires: & que sesdits Ministres luy disoient à luy, Employez-nous, & nous vous seruirons.

Se dit des Delateurs contre M. de Vendosme.

A d'aucuns il se vantoit d'estre des Delateurs contre Monsieur de Vendosme, que son pere auoit esté Gouuerneur de Moncontour pres Lamballe en la Duché de Ponthievre, villes du patrimoine de Madame de Vendosme.

Et à d'autres il disoit, qu'il trauailloit à des-

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1626_063.jpg

voyage, & les rendit ses tributaires.

Six vingts ans apres, Louys II. Duc de Bourbon, qui emporta le tiltre de Bon par la douceur & sincerité de son naturel, à la priere des Geneuois mena vne armée en Afrique contre les escumeurs de mer, assiegea Thunis à la veuë de l'armée Sarrazine, composee de soixante mil hommes, la contraignit de payer, outre la despense de son armée, vn tribut aux Geneuois durant quinze ans, & laisser la mer libre aux Chrestiens qui voudroient y trafiquer.

Et de Louys II. Duc de Bourbon.

Nous ne demandons pas, Sire, que vous passiez & repassiez les mers, ny que vous dressiez de grandes armées pour aller assieger ces barbares dans Arger, ou dans Thunis: Vostre presence nous est trop chere, pour desirer vostre esloignement. Mais sans vous remuer, & sans entreprendre des sieges vous pouuez par la seule monstre de vos Galeres essouffer ces voleurs dans leurs tasnieres, & faire cesser leurs volleries plus commodement & plus glorieusement que tous ces grands Princes n'ont fait en propre personne.

Arger & Thunis ordinaires retraictes des Corsaires de Barbarie.

A ces considerations, Sire, vous adjousterez, s'il vous plaist, celle de la seureté de vos costes, & la commodité que vous donneront les Galeres de nuire aux principaux ennemis & émulateurs de vostre Couronne, & le grand profit qui en reuiendra tant à vostre Majesté qu'à tous vos subjets.

Les Galeres entretenues couuriront de toutes entreprises les costes de Languedoc & de la Prouence.

Quant à la seureté, elles couuriront toute la coste du Languedoc & de Prouence, contre

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1626_064.jpg

les surprises ausquelles elle est continuellemẽt exposée par les passages frequents qui se font d'Espagne en Italie, pour le traject & changement des garnisons & autres pretextes: & encores des pirateries des corsaires qui viennent bien souuent saccager les lieux ouuerts, & enleuer en plain iour vos pauures subjets.

Il n'y a ny garnisons, ny forts qui puissent donner telle asseurance que les Galeres, veu que tout cela est subjet à surprises, practiques, & à la violence d'vne plus grande force: Mais les Galeres sont exemptes de tous ces inconuenients, & leur seul ombre les dissipe.

Les Corsaires n'obseruent iamais les accords qu'ils font, n'ayans pour Dieu & pour Loy que le butin.

Pour les pirateries on ne les peut autrement empescher: car de croire que par des traictez & capitulations on puisse rien esperer de solide ny de raisonnable de ces humeurs barbares qui n'ont pour Dieu, pour Prince, & pour Loy, que le butin, c'est s'abuser volontairement, & ne cognoistre pas leur naturel. Mais il est certain que voyans des forces considerables dans vos mers, ils n'auront garde de s'en approcher, ny moins de nuire à vos subjets, sçachans que vous auez dequoy leur courir sus, & les chastier.

Des aduantages que les Galeres entretenues apporteront à la France.

Vn autre grand aduantage que les Galeres vous donneront, est, qu'elles ne seruiront pas seulement de garde & de deffense à vostre Royaume, mais aussi de fleches toutes prestes pour les descocher contre tous ceux qui prouequeront vostre indignation; & reprimeront les pirates non seulement dans vos mers, mais

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1626_752.jpg

Conuent, & à ce sujet estoit venu en France, ayant quelques sentiments cõtraires à la discipline de l'Eglise, lesquels il auoit designé de mettre dans vne Response qu'il faisoit au liure intitulé, *Apostolatus Benedictinorum in Anglia*. Il auoit esté conuié plusieurs fois par ceux de son Ordre de se retirer en vn de leurs Monasteres, ou retourner en celuy de Douay d'où il estoit profez, mais il n'y auoit voulu entendre. Il croyoit que les Iesuites luy vouloient mal de mort depuis l'impression de son liure des Equiuoques, lequel le Docteur Gamaches (estimé vn des premiers Theologiens de son siecle) ne voulut approuuer en estant requis: On l'auoit à Paris loger prez le College de Nauarre, au College de Bourgongne, & son dernier logement chez le Prince de Portugal, où il fut arresté dans sa chambre par le Cheualier du Guet le Samedy cinquiesme Decembre sur le soir, ensuiuant l'Ordonnance & mandement qu'il en auoit eu signé de la propre main du Roy, & contresigné, Beauclerc.

Son coffre & les papiers qu'il auoit sur sa table saisis & enleuez.

Dez que ledit sieur Cheualier du Guet l'eut arresté, il le fit mener en son carrosse en sa maison par son Lieutenant Bonvalot: il seella aussi son coffre apres y auoir fait mettre dedans tous les papiers, liures & escrits qui estoient sur sa table qui y peurent entrer, & le fit porter à son logis; puis il seella sa chambre, où il laissa dedans tous les liures qui n'auoient peu entrer dans le coffre. Tout cela se fit en la presence du seruiteur du Pere Barnes, & d'vn Gentil-homme du Prince de Portugal.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan